

## CHRONIQUE

### Protection du nom et du signe de la Croix-Rouge.

entre les alinéas 1 et 2, un alinéa ainsi conçu : *Lorsque les pièces du dépôt de la marque ou du dessin ou modèle portent la mention « le signe de la croix ne sera employé ni en rouge ni en une couleur similaire », l'enregistrement et le dépôt ne pourront être refusés du seul fait que la croix est incorporée comme élément dans la marque ou dans le dessin ou modèle. »*

Nous ne pouvons que souscrire pleinement à la première remarque concernant l'article 5. S'il peut paraître superflu au premier abord et en présence de l'interdiction aussi formelle que générale de l'article premier de répéter que seule la croix d'une autre couleur peut être tolérée, il est évidemment préférable, du moment qu'une hésitation pourrait se produire en vertu de l'usage rappelé par cette note, de mettre les points sur les i et d'écarter toute excuse derrière laquelle l'infracteur pourrait chercher à abriter sa bonne foi. Ici comme dans beaucoup d'autres domaines, c'est le cas de répéter le mot de Talleyrand : Cela va sans dire, cela ira mieux encore en le disant.

Quant à la seconde remarque qui, selon le rédacteur de la *Propriété industrielle*, découle de la première, elle nous paraît surrogatoire. Il est évident que ce n'est pas la croix qui est interdite — car on n'en finirait pas —, mais la croix *rouge* ou de toute couleur pouvant prêter à confusion. Et il nous semble évident qu'une croix d'une autre couleur figurant dans une marque ne doit en rien entraver le dépôt. Mais là encore peut-être, Talleyrand aurait raison !

---

### Manifestations pacifistes.

Du 5 au 8 mai va se tenir à Londres, une conférence sur les moyens d'éviter les cause de la guerre, organisée par le Conseil

---

que ou de commerce, ainsi que des dessins et modèles industriels contraires à la présente loi seront refusés.

Lorsque l'enregistrement ou le dépôt aura été admis par erreur, l'autorité compétente ordonnera d'office la radiation de la marque et l'annulation du dépôt.

## CHRONIQUE

### Manifestations pacifistes.

international des femmes, que préside la marquise d'Aberdeen et Temair. Le Conseil international des femmes tient à cœur d'éveiller dans les masses des femmes, dans le monde entier, le sentiment de leur responsabilité et la conscience de leur pouvoir à l'égard de la suppression des causes de la guerre. L'idée principale est de fournir aux femmes l'occasion de montrer qu'elles sont toutes d'accord pour désirer l'adoption d'une politique de paix permanente. Il s'agit aussi de faire l'éducation des femmes quant à leur responsabilité dans ce domaine et leur montrer ce qu'elles peuvent faire individuellement et collectivement pour éclairer l'opinion publique dans tous les pays afin que celles-ci se prononcent nettement en faveur de la suppression de la guerre.

En considération du fait que la constitution du Conseil international des femmes exclut de son programme toutes questions politiques et religieuses de nature à soulever des controverses touchant les relations de deux ou plusieurs pays, la résolution suivante a été adoptée comme mesure de précaution :

« S'élevant au-dessus des contingences et désireuses de faire œuvre réellement pacifique, la conférence de Londres interdira aux orateurs toute allusion (ou illustration par l'exemple) aux faits de la dernière guerre, et toutes les controverses politiques qui en sont le résultat. »

Cette résolution n'a pas eu l'heur de plaire à la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté qui devait en principe envoyer trois délégués à cette conférence.

Miss Jane Addams, la présidente de la Ligue, a convoqué, de son côté à Washington du 1<sup>er</sup> au 8 mai, soit presque aux mêmes dates que la conférence de Londres, un congrès pour un nouveau régime international. Parmi les questions portées à l'ordre du jour de ce congrès figure celle-ci : Comment peut-on assurer la paix du monde ?

- a) par l'action individuelle ;
- b) par le travail de la Ligue en collaboration avec d'autres organisations et personnalités.

\* \* \*

## CHRONIQUE

### Manifestations pacifistes.

La Fédération syndicale internationale d'Amsterdam vient de lancer aux ouvriers de tous les pays, un double appel.

L'un tend à ce qu'à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, le maximum d'efforts soit fait afin de donner à la manifestation ouvrière internationale le caractère imposant et grandiose que commandent les circonstances présentes.

« La classe ouvrière internationalement organisée doit mettre au premier plan de ses préoccupations : la paix.

« Contre le militarisme, contre la guerre, les prolétaires de tous les pays doivent lutter de toutes leurs forces.

« La pensée pacifique des travailleurs est née chez eux avec le sentiment de leur conscience de classe et leur désir de progrès et de libération qui, impliquant leur solidarité dans tous les pays, les entraîne à s'opposer à toutes les guerres et à ne pas séparer les idées d'émancipation et de justice de l'idée de paix.

« La volonté de paix est à l'origine de tout le mouvement ouvrier international. Travailler pour la paix, c'est travailler pour l'émancipation prolétarienne. Cette vérité est de tous les temps. Aujourd'hui, elle acquiert une force plus grande.

« Le monde en général, l'Europe en particulier, ne se relèveront des ruines de la guerre que par la paix — par une paix qui permette la collaboration entre les peuples qui doivent, plus que jamais, unir leurs efforts pour mettre fin au désordre et au déséquilibre économique et financier qui superposent de nouveaux désastres à ceux de la guerre. »

Le second appel est intitulé « Guerre à la guerre », et convie les ouvriers de tous les pays à organiser le troisième dimanche de septembre prochain une journée contre la guerre dans tous les pays. La Fédération syndicale internationale est appuyée dans cet effort, par l'Internationale politique, l'Internationale des coopératives et l'Internationale des jeunesses, et cette journée doit être la mobilisation de l'armée internationale de la paix.

« La science, dans ses laboratoires, recherche de nouveaux moyens de destruction et de mort, plus terribles, plus dévastateurs, plus sûrs d'atteindre parfaitement leur but. Tout le monde sait qu'une nouvelle guerre dépassera en horreur et cruauté,

## CHRONIQUE

### Manifestations pacifistes.

toutes les guerres du passé. Une nouvelle guerre serait une lutte au cours de laquelle chaque souffle serait un souffle mortel, une extermination par des gaz empoisonnés et des bactéries infectieuses. Cette lutte hideuse serait le triomphe de la barbarie effaçant toute trace de civilisation. »

\* \* \*

Le 8 avril, M. Inazo Nitobé, sous-secrétaire général de la Société des Nations, recevait à sa table les représentants d'une quinzaine de bureaux internationaux, ayant leur siège à Genève <sup>1</sup>. A cette réunion, M. Georges Spiller exposa le plan d'une campagne mondiale de sept ans pour mettre fin à la guerre. Un comité provisoire fut formé pour soutenir cette initiative. Les membres de ce comité provisoire sont les personnes suivantes :

Prof. Pierre Bovet (Conférence internationale de psychotechnique, etc.).

Prof. Edouard Claparède (Congrès international de psychologie).

M. René Claparède (Bureau international pour la défense du droit des peuples).

M<sup>me</sup> Clara Guthrie d'Arcis et M<sup>me</sup> Hélène Romniciano (Union mondiale de la femme).

D<sup>r</sup> Edmond Privat (Association universelle espérantiste).

Pasteur Ernest Sauvin (Fédération européenne des sociétés d'activité chrétienne).

M<sup>me</sup> Myrrha Tunas (Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté).

Prof. Louis Varlez (Association internationale pour la lutte contre le chômage).

Les sociétés de la Croix-Rouge qui, au cours des dernières conférences internationales ont voté des résolutions en faveur de l'esprit de paix, ne peuvent qu'être intéressées par ces diverses manifestations.

E. C.

---

<sup>1</sup> Les bureaux internationaux ayant leur siège à Genève, sont, sauf erreur, au nombre de 28.